



Appel de candidatures PRÉPOSÉ(E) À L'HORTICULTURE

La Ville souhaite pourvoir un poste permanent saisonnier (25 semaines), à raison de 40 heures par semaine, de préposé(e) à l'horticulture, au Service des travaux publics.

DESCRIPTION DU POSTE :

Sous la responsabilité du contremaître des travaux publics, le titulaire du poste à la responsabilité des opérations de culture et d'entretien des plantes, arbustes, parcs et espaces verts.

Principales responsabilités :

- Faire des recommandations d'usage et exécuter des travaux de diverses natures reliés aux aménagements floraux et espaces verts;
- Exécute les travaux de préparation des sols et terrains, de piquetage, d'empotage, de plantation et fertilisation des plantes;
- Procède aux diverses opérations d'entretien des plantes : tuteurage, taille, pinçage, recépage, pralinage, binage, sarclage, arrosage, désherbage, etc.;
- Procède à la mise en place de plaques de gazon, tond le gazon et fauche les hautes herbes;
- Creuse les trous destinés à recevoir les jeunes arbres, fait le plantage, remplit les trous, pose des tuteurs et grillages pour soutenir et protéger les arbres;
- En collaboration avec son contremaître, assure la planification et l'organisation de son secteur d'activité (matériel, main d'œuvre et outils nécessaires pour le travail à effectuer);
- S'assure du suivi et du bon déroulement des activités de son secteur;
- S'assure de sécuriser le lieu de travail conformément au code de la sécurité routière;
- Effectue des plans d'aménagement;
- Conduit un véhicule léger avec benne basculante pour transporter les matériaux;
- Assure l'entretien du véhicule et les équipements utilisés;
- Prépare l'inventaire des végétaux et s'occupe des commandes;
- Protège les plantes contre les conditions climatiques diverses;
- Assure la protection hivernale des arbres et végétaux;
- Ramasse les feuilles, les papiers, les débris de toute nature jonchant la voie publique, parcs et terrains de jeux;
- Balaye manuellement les trottoirs, sentiers et intersections des rues, stationnements, entrepôts, etc.
- Participe au comité de développement durable au besoin;
- Rédige et complète les requêtes de travail;
- Participe à l'élaboration budgétaire en collaboration avec son supérieur;

- Participe aux travaux de décoration ainsi qu'à la préparation de bouquets et autres travaux d'aménagement;
- Agit comme signaleur lors des travaux exécutés pour ses activités;
- Peut être appelé à effectuer occasionnellement toutes autres tâches de classe inférieure.

EXIGENCES :

- Connaître les principes élémentaires de la science horticole, des maladies et des insectes destructeurs de plantes et des méthodes de leur extermination ;
- Bonne connaissance des fertilisants et de leur utilisation;
- Détenir un permis de conduire classe 5 valide;
- Aptitude du travail d'équipe et à la gestion du personnel;
- Faire preuve d'autonomie, de polyvalence et de rigueur.

FORMATION REQUISE :

- Détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) en horticulture ou aménagement paysager;
- Attestation du cours « santé et sécurité sur les chantiers de construction »;
- Avoir deux ans d'expérience à la fonction.

Conditions salariales : selon la convention collective en vigueur.

Les personnes intéressées devront soumettre une lettre faisant état de leur intérêt, accompagnée de leur curriculum vitae, **au plus tard le 13 mars 2024 à 16h30.**

Le tout devra être transmis aux soins de monsieur Benoit Dumont, directeur au Service des travaux publics, à l'adresse suivante : apoitras@ville.saintphilippe.quebec

Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés, la priorité des entrevues sera accordée aux candidatures internes.
Le générique masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte.